

Le 1<sup>er</sup> mai 2013

L'honorable David Alward  
Édifice du Centenaire  
C. P. 6000  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 5H1

et

L'honorable Kathy Dunderdale  
Édifice de la Confédération, Bloc Est  
C. P. 8700  
St. John's (Terre-Neuve)  
A1B 4J6

L'honorable Darrell Dexter  
One Government Place, 7<sup>e</sup> étage  
1700, rue Granville  
C. P. 726  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
B3J 2T3

et

L'honorable Robert Ghiz  
Immeuble Shaw, 5<sup>e</sup> étage sud  
95, rue Rochford  
C. P. 2000  
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)  
C1A 7N8

**Le SCFP accueille favorablement l'opposition unifiée des premiers ministres  
aux modifications à l'assurance-emploi**

Madame la Première Ministre, Messieurs les Premiers Ministres,

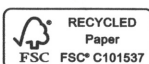
C'est avec beaucoup de satisfaction que nous avons pris connaissance des efforts unifiés que vous avez entrepris pour contrer les effets négatifs qu'auront les changements imposés par le gouvernement Harper à l'assurance-emploi pour les travailleurs de l'Atlantique. Votre demande conjointe visant à suspendre les changements à l'assurance-emploi intensifiera la pression exercée sur le gouvernement fédéral pour qu'il reconsidère sa réforme. Nous vous remercions d'avoir pris position publiquement sur un enjeu qui touche les travailleurs de tout le Canada.

Le gouvernement fédéral a décidé de mettre en œuvre des changements à l'assurance-emploi sans véritable consultation auprès des personnes intéressées et sans aucune analyse des conséquences de cette réforme sur la main-d'œuvre et l'économie. Votre décision commune de mener une étude exhaustive sur les effets qu'auront les changements à l'assurance-emploi sur les travailleurs de l'Atlantique est aussi fort utile.

Pour maximiser le poids de cette étude, nous croyons important que la composition du comité d'examen soit équilibrée. Ainsi, nous suggérons fortement qu'un représentant du mouvement syndical soit nommé à ce comité. Dans l'intérêt des travailleurs de l'Atlantique, nous sommes certains que vous reconnaîtrez unanimement le bien-fondé de cette demande.

Nous recommandons aussi que l'étude soit menée de manière ouverte, avec la tenue d'assemblées publiques de consultation dans toutes les régions des quatre provinces de l'Atlantique. Les citoyens et les groupes doivent avoir leur mot à dire, que ce soit en participant à ces assemblées publiques ou en présentant des mémoires écrits.

.../2



Enfin, le comité d'examen devra formuler des recommandations sur les moyens à prendre pour renforcer l'assurance-emploi pour le bénéfice des travailleurs – notamment les femmes – de leurs familles et de leurs communautés. Le SCFP sera heureux de faire part de ses idées sur les améliorations à apporter à l'assurance-emploi dans le cadre de ce processus de consultation.

En terminant, nous tenons à vous assurer que vous pouvez compter sur le SCFP et sur ses membres pour poursuivre, tant au niveau régional qu'au niveau national, l'action politique menée pour faire abroger les changements imposés à l'assurance-emploi par le gouvernement conservateur de Stephen Harper.

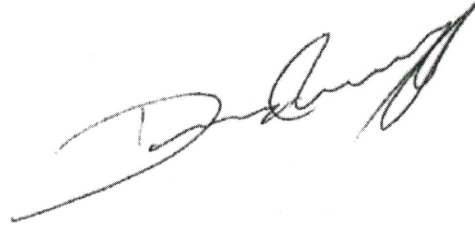
Veuillez agréer, Madame la Première Ministre, Messieurs les Premiers Ministres, l'assurance de notre considération distinguée.

Le président national,



PAUL MOIST

Le président du SCFP-Nouvelle-Écosse,



DANNY CAVANAGH

Le président du SCFP- Nouveau-Brunswick,



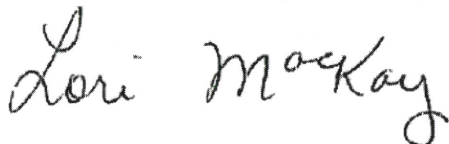
DANIEL LÉGÈRE

Le président du SCFP-Terre-Neuve-et-Labrador,



WAYNE LUCAS

La présidente du SCFP-Île-du-Prince-Édouard,



LORI MacKAY

:ms/sep8 491

c.c. : C. Fleury